

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

## ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

## PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 23 Novembre

## DÉCLARATION MINISTÉRIELLE

Voici le texte de la Déclaration ministérielle lue aux Chambres dans la séance de mardi :

Messieurs,

Dans les élections des 20 août et 3 septembre, qui ont donné à la République une victoire sans précédent, le suffrage universel s'est prononcé pour une politique pratique, écartant lui-même les questions irritantes et les discussions théoriques.

Tout d'abord, pour déblayer le terrain, nous considérons comme ne pouvant aboutir au cours de la législature les discussions annoncées sur la révision de la Constitution et sur la séparation des Églises et de l'État. Nous écartons de même toute proposition tendant à changer le mode de scrutin, ou à établir, sous quelque nom que ce soit, un impôt unique, inquisitorial et progressif. Si ces propositions se produisent, nous les combattons loyalement avec le désir et l'espoir de contribuer à affranchir les esprits de la tyrannie des mots confus et des formules générales.

Dans l'ordre social, nous ne considérons, en aucune circonstance, comme des amis et des alliés politiques ceux, quels qu'ils soient, qui n'admettent pas comme principes nécessaires le respect du suffrage universel, la propriété privée et la liberté individuelle, avec son corollaire, la liberté du travail.

Fidèles à l'esprit de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, nous répudions les doctrines qui, sous des vocables divers, collectivisme ou autres, prétendent substituer la tyrannie anonyme de l'État à l'initiative individuelle et à la libre association des citoyens, et nous réprimons avec énergie toute tentative d'agitation ou de désordre, quels que soient les meneurs et les agitateurs.

Et s'il en est qui joignent aux prétentions révolutionnaires je ne sais quelles tendances internationales, nous ne cesserons de les combattre, au nom même de la patrie!

Nous regardons comme acquises la loi scolaire et la loi militaire; elles sont la pierre de touche de l'esprit républicain, et rien ne saurait prévaloir contre elles. Elles sont la partie capitale de l'œuvre législative de la République. Il faut compléter cette œuvre par des lois sociales inspirées du principe de la solidarité humaine, et qui fassent appel à ce principe, non pas pour opprimer

la liberté individuelle, mais pour la dégager, la développer, la fortifier.

Au premier rang, dans cet ordre d'idées, se place la législation de l'assistance et de l'hygiène, dont les lois sur la protection de l'enfance, sur l'enfance abandonnée ou coupable et sur l'assistance médicale gratuite offrent déjà d'heureux exemples; viennent ensuite : la loi sur les caisses d'épargne, dont le Sénat poursuit en ce moment la discussion; les lois, à corriger ou à faire, sur les sociétés de secours mutuels, sur les sociétés coopératives, sur une équitable participation du travail aux bénéfices du capital, et enfin l'organisation si désirable, encore que si malaisée, d'une caisse des retraites pour les travailleurs, dont la caisse des retraites des ouvriers mineurs sera l'utilité préface.

Mais les lois scolaires ne peuvent être efficacement votées que si le budget de l'État, dont leur fonctionnement dépend, en partie, présente, dans un solide équilibre, des disponibilités suffisantes et durables.

A vrai dire, messieurs, l'œuvre budgétaire, de laquelle tout dépend, sera votre tâche principale.

Le gouvernement déposera le projet de budget pour l'exercice 1895 dans les premières semaines de la session ordinaire. Il espère que la Chambre, rompant avec les habitudes antérieures, le votera au cours de cette session; il aidera à ce résultat de tout son pouvoir.

Le budget de 1896 pourra faire état de la conversion du 4 1/2 0/0, que le gouvernement vous demandera l'autorisation d'opérer, au moment favorable, en tenant compte, à la fois, des intérêts de l'État et de ceux des porteurs. Nous estimons que le boni de cette conversion devra servir, pour la plus grande part, à rouvrir le chapitre, trop longtemps fermé, de l'amortissement, dont la présence, dans un budget, est, à la fois un avertissement et une espérance. Aussi vous mettons-nous, dès maintenant, en garde contre d'imprudents dégrèvements, persuadés que le vrai moyen de dégrever, c'est d'amortir.

Nous insérerons, dans le budget de 1895, la réforme de la contribution des portes et fenêtres, combinée avec un remaniement de l'impôt personnel et mobilier; nous y joindrons, avec une persévérance que vous apprécierez, un projet de réforme, au moins partielle, de l'impôt des boissons.

En dehors de l'œuvre essentielle du budget, vous avez à régler la question de la Banque de France, si brillamment posée devant vos prédécesseurs, le régime fiscal en matière de succession, la question des pensions civiles dont le flot montant ne tarderait pas à être une menace pour l'équilibre budgétaire.

Le problème des impôts tant directs qu'indirects viendra ainsi devant vous sous les formes les plus diverses et les plus intéressantes. Nous nous efforcerons, quant à nous, d'en diriger la solution dans les voies de l'équité, en poursuivant une proportionnalité de plus en plus exacte entre les charges et les facultés des contribuables.

A ces projets, que leur caractère plus spécialement financier et budgétaire nous fait placer au premier rang, s'en ajouteront d'autres que vous nous permettrez de vous indiquer sommairement sans nous astreindre à mettre entre eux un lien que leur diversité ne comporte pas.

Nous rencontrons d'abord les projets en instance devant le Sénat, et qui sont à la veille d'aboutir : tels les projets sur les caisses d'épargne, sur les sociétés coopératives, sur le crédit agricole, sur les prestations.

Viennent ensuite divers projets que le renouvellement de la Chambre a rendus caducs et qui méritent d'être repris. Nous citerons, entre autres, les projets sur le casier judiciaire, sur la réforme des codes d'instruction criminelle et de procédure, sur la compétence plus étendue des juges de paix; le projet sur la navigation intérieure; le crédit agricole relatif aux irrigations; — les livres 2 et 3 du code rural concernant l'un le régime des eaux et l'autre la police rurale; — l'exercice de la médecine vétérinaire, etc.

Il nous reste, pour achever cette revue qui nous a paru être l'indispensable prélude de vos travaux, à vous signaler les principaux projets actuellement en préparation dans nos diverses administrations. En première ligne nous plaçons certaines lois destinées à compléter ou à corriger sur divers points notre législation de défense nationale, ainsi que les projets tendant à étendre ou à achever les grands travaux publics qui importent à la fois à la sécurité et à la prospérité du pays.

Vous aurez en outre à examiner plusieurs projets relatifs à l'exposition universelle de 1900 que vous ferez digne de la France et du siècle fécond dont elle marquera la fin; — des projets plus modestes, mais d'une réelle portée pratique, tendant à accroître les facilités du service postal et des installations électriques industrielles; des projets apportant des garanties plus sérieuses aux clients des compagnies d'assurances sur la vie et à ceux des bureaux de placement.

L'agriculture réclamera sa large part dans vos travaux; aux projets déjà cités et qui la concernent, s'ajouteront un projet sur les distilleries agricoles, un autre sur les assurances agricoles, un autre sur l'enseignement agricole créé par la République et qui appelle de nouveaux développements.

partir.

Le bébé la regarda de ses grands yeux étonnés. Gertrude l'assit sur ses genoux et se mit à l'habiller. L'enfant se laissait faire. De temps en temps il jetait ses jolis bras nus autour du cou de Gertrude pour l'embrasser. Mais elle les dénouait et continuait. Le petit Jean ne comprenait pas. Sa mère jouait le matin avec lui, d'habitude, elle le caressait, l'amusait, maintenant, il la voyait silencieuse et grave. Qu'est-ce que cela voulait dire?

Gertrude le couvrit de ses plus chauds vêtements. Puis elle ouvrit sa malle et y prit ce qui lui restait de l'argent qu'elle avait apporté, — trois mille francs et quelques bijoux. Elle noua les pièces d'or et les billets de banque dans un mouchoir qu'elle cacha dans sa poche. Elle eut l'idée, en outre, de se munir d'un peu de monnaie, pour les premiers besoins.

Puis, jetant une mante chaude sur sa tête, elle s'enveloppa dans un épais châle de laine, et ouvrant la porte de sa chambre qui donnait sur l'escalier, elle descendit sans bruit. Dans le corridor, le bruit d'une violente discussion vint jusqu'à elle. Alors, elle marcha plus vite, ne craignant plus que le bruit de ses pas fut entendu; puis, entrant dans le jardin, elle gagna la route.

Oh! elle le connaissait bien, ce chemin. La mer était proche, derrière la dune. Jadis elle y avait fait de si longues et si chères promenades avec Pierre.

Aussi loin que pouvait s'étendre son regard, elle voyait la route blanche de neige s'étaler sous le ciel sombre. Pas de vent. Le froid était inten-

se; pas un bruit autre que la grande voix de la mer qui grommelait. Gertrude calcula qu'elle pouvait gagner le bourg en vingt minutes. Là, elle trouverait un pay-an qui consentirait à la transporter à Jonzac en charrette. Au fond de son cœur, elle suppliait Dieu de lui donner la force de continuer la route avec son cher fardeau.

L'enfant s'était endormi sur la poitrine de sa mère. Il ne sentait pas le froid. Elle avait eu soin de couvrir le visage de Jean. Gertrude marchait le plus vite possible, elle ne sentait pas encore le froid, bien que ses pieds s'enfonçaient dans la neige épaisse. Ce fut seulement quand elle aperçut le bourg au loin derrière le tournant de la route qu'elle éprouva les premiers symptômes de fatigue. Ses bras commencèrent à se lasser. Elle se raidit contre la faiblesse, et serrant avec plus d'énergie encore l'enfant sur son cœur, elle tenta d'avancer plus rapidement. Dieu lui donna la force. Elle put gagner les premières chaumières du bourg.

Il devait être minuit. Donc tout le monde dormait. Pourtant, elle distingua des lumières qui brillaient discrètement derrière les contrevents fermés d'une maison, des rires s'en échappaient mêlés à des bruits de voix. Elle frappa et tout se tut. C'était un café qui fraudait les ordonnances de police, lesquelles obligent avec raison les débits de vin et de liqueurs à fermer à partir de dix heures du soir. Ceux qui étaient à l'intérieur devaient donc croire que la gendarmerie venait dresser procès-verbal contre eux.

Gertrude frappa de nouveau. Cette fois la porte s'entre-bâilla.

Nous pensons répondre aux préoccupations les plus légitimes du temps présent en vous annonçant un projet organique sur la police, destiné à assurer à l'ordre public de solides garanties contre les agitations dont certain parti se fait un jeu et dont le pays est excédé, et un projet sur la fabrication, la vente et le transport de la dynamite et des explosifs.

Enfin, nous sommes décidés à vous soumettre un projet de loi sur les associations, dans lequel nous nous efforcerons de concilier la liberté des individus avec les droits de l'État.

Le gouvernement n'a pas seulement pour devoir de présenter au Parlement des projets de loi nouveaux. Il doit faire respecter les lois existantes par tous les citoyens. Il doit avoir à cœur d'appliquer loyalement les décisions des Chambres, qu'il s'agisse du régime économique ou de toute autre partie de la législation. Nous ne faillirons pas à ce devoir essentiel d'un gouvernement.

En toute circonstance, nous nous inspirerons de ce qui importe au bien public, à la solidité de notre crédit, à la défense des intérêts et des besoins de la nation, à la dignité et au bon renom de la France.

Il nous appartient à tous de nous montrer laborieux et de ne pas confondre l'action et l'agitation. La France ne s'y trompera pas; elle sait ce qu'elle doit à la République qui l'a relevée de ses ruines, qui l'a replacée au premier rang des nations, qui l'a faite assez forte pour qu'elle puisse parler sincèrement de la paix, qui lui a donné de connaître enfin, après un long isolement, des sympathies dont les inoubliables fêtes du mois d'octobre ont précisé le caractère et marqué la portée. Elle le sait si bien qu'elle a désormais identifié son destin avec celui de la République.

Il ne tient qu'à vous, messieurs, de consacrer et de rendre indestructible, cette union constitutionnelle de la République et de la France. Vous y parviendrez sûrement si, comme nous en sommes convaincus, vous imitez dans son amour de la liberté et de l'ordre, dans son ardeur pour le travail utile et pour le progrès réfléchi la grande nation qui vient de nous honorer de ses suffrages.

Quant à nous, nous serons les auxiliaires dévoués de vos travaux. Si vous avez confiance dans notre bon vouloir et dans notre activité, vous saurez le dire. Mais si vous pensez que votre tâche serait plus facile ou plus féconde avec d'autres guides, dites-le également sans hésitation, sans retard. Nos personnes ne sont rien, nous plaçons au-dessus d'elles, au-dessus de tout, la France et la République. Nous vous

— Allons! bon! cria le maître du café, c'est une je ne sais quoi qui nous a fait cette belle peur! Veux-tu bien te sauver...

Gertrude, épouvantée, recula de deux pas et se mit à courir. Un des paysans qui buvaient à l'intérieur, excité par l'ivresse, éclata de rire, et avec une parole obscène, voulut poursuivre Gertrude. Mais le froid de la nuit agissant sur son ivresse, il chancela dès qu'il eut mis le pied dehors.

La jeune femme avait compris le danger auquel elle venait d'échapper, elle traversa le village en courant. Pourtant sa fatigue était bien grande, mais la peur ranimait ses forces. Elle se trouva de nouveau dans la campagne. Qu'allait-elle faire. Frapper à une autre porte? Elle ne l'osait pas. Mieux valait rester seule, sans secours, que de s'exposer une seconde fois à un semblable péril, à une pareille insulte.

Elle résolut de gagner le bord de la mer et de se cacher sous un rocher jusqu'au point du jour. Puis, dès que l'aube paraîtrait elle irait au petit-port, et là un pêcheur consentirait bien, moyennant une forte somme d'argent, à la transporter en barque sur un autre point de la côte.

C'est qu'on a pelait le petit-port, c'était une réunion de quelques cabanons de pêcheurs dans une échancrure de la côte.

Gertrude avait maintenant de la peine à marcher.

(A suivre.)

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 59

## La Fille du Marquis

Par MARC BAYEUX

LIVRE DEUXIÈME

IX

LE CHEMIN DE CROIX

Gertrude fuyait, comme jadis après l'assassinat de sa mère.

...Ce serait donc vrai, cette effroyable théorie de la fatalité qui frappe toujours les mêmes êtres et de la même manière?

Quoi? la marquise de Courrance était tombée sous la halle de son mari égaré par une fausse jalousie, et elle, Gertrude, tombait à son tour sous le même soupçon injuste!

Elle fuyait.

Quand elle était sortie du salon, sa décision était prise. Non! elle ne voulait pas rester dans cette maison où elle venait d'être victime d'une si affreuse insulte.

Elle s'arrêta un instant devant le berceau où le petit Jean dormait. Elle l'éveilla doucement en lui parlant tout bas:

— C'est toi, maman, dit-il. Il est donc matin déjà?

— Ne fais pas de bruit, mon chéri. Nous allons





CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Billets d'aller et retour de Familles pour les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour de famille, de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau d'Orléans avec faculté d'arrêt à tous les points des parcours désignés par le voyageur, pour les stations hivernales et thermales du réseau du Midi et notamment pour

Arcachon, Biarritz, Dax, Goéthary (halte), Hendaye, Pau, St-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Avec les réductions suivantes, calculées sur les prix du Tarif général d'après la distance parcourue, sous réserve que cette distance, aller et retour compris, sera d'au moins 500 kilomètres.

Table showing percentage reductions for family tickets: 20% for 2 persons, 25% for 3, 30% for 4, 35% for 5, and 40% for 6 or more.

Durée de validité : 33 jours non compris les jours de départ et d'arrivée.

La durée de validité des billets de famille peut être prolongée une, ou deux fois de 30 jours, moyennant le paiement, pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 10% du prix du billet de famille.

AVIS. — La demande de ces billets doit être faite quatre jours au moins avant le jour du départ.

Excursions aux Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1<sup>re</sup> et de 20 0/0 en 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans, pour les stations hivernales et thermales du réseau du Midi et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Goéthary (halte), Hendaye, Pau, St-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 15 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Tout billet d'aller et retour délivré au départ d'une gare située à 500 kil. au moins de la station thermale ou hivernale, donne droit, pour le porteur, à un arrêt en route à l'aller comme au retour. Toutefois, la durée de validité du billet ne sera pas augmentée du fait de ces arrêts.

La période de validité des billets d'aller et retour peut, sur la demande du voyageur, être prolongée deux fois de dix jours, moyennant le paiement aux Administrations, pour chaque fraction indivisible de 10 jours, d'un supplément de 10% du prix total du billet aller et retour.

AVIS. — La demande de ces billets doit être faite trois jours au moins avant le jour du départ.

Voyages dans les Pyrénées

La compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le centre de la France, les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

1<sup>er</sup> itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjeau, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestalas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2<sup>e</sup> itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

3<sup>e</sup> itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

Les prix de ces billets sont les suivants : 1<sup>re</sup> classe 163 fr. 50 — 2<sup>e</sup> classe 122 fr. 50. — Durée de validité : 30 jours.

La durée de ces différents billets peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10% du prix du billet.

Il est délivré de toute gare des compagnies d'Orléans et du Midi, des billets Aller et Retour de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classe réduit, pour aller rejoindre les itinéraires ci-dessus, ainsi que de tout point de ces itinéraires pour s'en écarter.

AVIS. — Ces Billets doivent être demandés au moins 3 jours à l'avance.

AVIS TRÈS IMPORTANT

Monsieur DIDES, ainé, coiffeur, 121, boulevard Gambetta, Cahors, a l'honneur d'informer les personnes atteintes de PELADE et désireuses de guérir de cette maladie, qu'elles peuvent s'adresser à lui en toute confiance.

M. DIDES traitant à forfait, on n'a rien à payer qu'après un succès complet.

Traitement gratuit pour les indigents INNOCUITÉ PARFAITE

PROTECTEURS DE LA CHAUSSURE

Système BLAKEY, à 0 fr. 50 la paire Breveté S. G. D. G.

Enclume de Famille Système breveté S. G. D. G. Prix 2 fr.

Toute personne soucieuse de ses intérêts doit employer le Protecteur de la Chaussure, système BLAKEY. Adopté par l'armée dans quatre corps d'armée.

Essayer le Protecteur, c'est l'adopter. — Recommandé d'une façon particulière aux institutions et aux pères de famille.

Machines à coudre de tous systèmes, Vélocipèdes, Timbres caoutchouc, Brillant oriental pour meubles et parquets. Lessiveuses Soleil.

Echarpes pour maîtres et adjoints EN VENTE : chez M. J. LARRIVE, rue de la Liberté, 16, Cahors. Seul représentant et dépositaire.

Avis M. J. Malinowski, ancien professeur de langues vivantes dans les Collèges et Lycées, donne des leçons d'Allemand, d'Anglais d'Italien, d'Espagnol et de Russe; chez lui à Cahors, rue du Portail Alban, 11, maison M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> Montcoulié. PRIX MODÉRÉS

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

SERVICE D'HIVER (15 Octobre 1893)

De Paris à Toulouse

Table with 5 columns (17, 5, 21, 35, 1125) and 2 rows (OMNIBUS, EXPRESS) for various stations between Paris and Toulouse.

De Toulouse à Paris

Table with 5 columns (16, 1140, 26, 1126, 1136, 40) and 2 rows (EXPRESS, OMNIBUS) for various stations between Toulouse and Paris.

De CAHORS à LIBOS

Table showing routes and times from Cahors to Libos through various stations.

De LIBOS à CAHORS

Table showing routes and times from Libos to Cahors through various stations.

De CAHORS à CAPDENAC

Table showing routes and times from Cahors to Capdenac through various stations.

De CAPDENAC à CAHORS

Table showing routes and times from Capdenac to Cahors through various stations.

H. ESCURET

Marchand d'antiquités diplômé Rue du Lycée (près la Poste), CAHORS

M. ESCURET, marchand d'antiquités, qui a obtenu un diplôme d'honneur en 1879 et une médaille aux Expositions de Montpellier, fait les réparations spéciales pour Meubles anciens sculptés, marquetés, laqués, incrustés en cuivre ou ivoire, etc., etc.

Il s'occupe également de la vente et de l'achat de tous les meubles et objets d'art anciens.

Il sert d'intermédiaire pour les ventes et achats. Il achète tapisseries, gravures, bibelots anciens. Echange d'ancien contre du moderne.

Peinture Vitrerie Faux bois Marbre ENTREPRENEUR DE PEINTURE en tous genres Encadrement Henri SÉGUY Rue du Lycée, n° 40, CAHORS Bonne exécution. — Solidité. — Prix modérés.

NEGOCIANT (cuirs et peaux) maison connue et estimée désireant augmenter ses opérations, demande employé intéressé (jeune homme) ou commanditaire, apport 50,000. Affaires actuelles, 500,000, livres à l'appui, rapport brut 6 à 7 0/0, frais généraux 15,000. — Ecrire A. L. M., poste restante, Paris. Rien des Agences.

GUERISON Certaine et radicale de toutes les Affections de la Peau: DARTRES, ECZEMAS, AGENE, PSORIASIS, FRURIGO, TEIGNE, HERPES, LUPUS, etc. MÉDECIN DES PLACES et ULCÈRES VARIEUX considérés comme incurables par les Médecins les plus célèbres. Le traitement ne dérange nullement du travail, il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible. S'adresser à M. LEMORMAND, Médecin Spécialiste Ancien Aide-Major des Hôpitals Militaires à MELUN (S.-et-M.). Consult. gratuites par Correspondance.

EXPOSITION CAHORS 1881 B. DOUCÈDE Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, saison d'hiver. Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés. M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande. Le propriétaire-gérant : LAYTOU.